



LICENCE PROFESSIONNELLE

Productions Végétales

Valorisation et Commercialisation des ressources végétales à usage artisanal et industriel
(L.P. – P.V)

En alternance ou en formation continue

Durée

Sur 1 an, de septembre à juin dont 16 semaines de stage et 150 h de projet tuteuré.

Sur 2 sites, Aix-Marseille Université à Marseille St Charles et le CFPPA Provence-Ventoux à Carpentras.

Dates

Septembre à juin

Horaires

8h30-12h00 & 13h30-17h00

Lieux

Aix-Marseille Université à Marseille St Charles
CFPPA Provence-Ventoux à Carpentras.

Mode de financement et tarif

Nous contacter.

Campus Provence-Ventoux CFPPA

310 chemin de l'Hermitage
84200 CARPENTRAS

Tél. 04 90 60 80 90
cfppa.carpentras@educagri.fr
<https://www.epl.carpentras.educagri.fr>
<https://cfppaprovenceventoux.fr>

Consulter nos indicateurs de résultat sur notre site internet.

Le travail et les métiers

La LP « Productions végétales » parcours VaCoReVe " Valorisation et commercialisation des ressources végétales à usage artisanal ou industriel" a pour objectif de former des **professionnels, technicien en laboratoire, sur une exploitation agricole, ou technico-commercial pour toute entreprise industrielle ou artisanale traitant des ressources végétales des secteurs de la cosmétique, de la parfumerie, du textile, ou traitant des agro matériaux, et des bioénergies.**

Cette formation ouvre sur des postes tels que :

- Technicien ou assistant en laboratoire d'extraction ou transformation de ressources végétales,
- Adjoint de responsable des approvisionnements en ressource végétale
- Chef de culture ou assistant technique sur une entreprise agricole spécialisée dans ces ressources végétales,
- Conseiller et assistant technique en diversification agricole,
- Collaborateur d'équipes de « recherche et développement », « recherche, innovation et développement » ou « management de l'innovation »,
- Technico-commercial pour une entreprise traitant des ressources végétales.

Le recrutement pourra se faire au niveau des chambres d'agriculture, associations de producteurs, PME/PMI, ou groupes français ou étrangers développés à l'international.

Les objectifs pédagogiques

Nos futurs diplômés, quel que soit le niveau de diplôme atteint, seront capables, à divers degrés de performance, de :

Utiliser des savoirs scientifiques disciplinaires et transdisciplinaires

Elaborer une démarche scientifique

Communiquer de façon claire et rigoureuse en français et en anglais

Elaborer et mettre en œuvre des projets individuels ou en équipe

Mettre en œuvre les compétences disciplinaires dans l'environnement professionnel

Développer un projet facilitant l'intégration au sein d'une organisation professionnelle et une éthique favorisant la responsabilisation.

Compétence spécifique à la mention / à un parcours

Nom du parcours concerné : Valorisation et Commercialisation des Ressources Végétales VACOREVE

Les Prérequis

Bac+2, titulaires de BTS (biotechnologie, bio analyses et contrôles), BTSA—Production (Agronomie : productions végétales, Production horticole) –Transformation (Analyses agricoles, biologiques et biotechnologiques) ou DUT (Biologie, Biotechnologie ou Chimie) mais aussi à des L2 (deuxième année de Licences générales : Sciences de la Vie et de la Terre, Chimie...).

Les conditions d'entrée

Les résultats scolaires, le projet et la motivation seront des éléments déterminants dans l'acceptation du dossier de candidature. Tests et entretien restent un préalable à l'inscription définitive.

Le public et modes de financement

Etudiant ; apprenti ; stagiaire de la formation continue ; salarié d'entreprise. Contrat de professionnalisation ; Contrat d'apprentissage ; CPF-PTF (Compte Personnel de Formation de Projet de Transition Professionnelle) ; Plan de Développement des Compétences ; CPF.

Modalités d'accès : dossier en ligne :

<https://candidatures.univ-amu.fr/> candidatures *dispositif-e-candidat*



Le programme de formation

Une **remise à niveau** axée sur des **bases en chimie, biochimie associées aux ressources végétales, et en phyto-écologie** compose un premier module d'enseignements.

Un **second bloc d'enseignements** porte sur **l'identification précise des végétaux et de leurs usages dans le temps et l'espace**.

La **maitrise des systèmes de productions et les techniques culturales** propres à la valorisation des ressources végétales fait l'objet d'un troisième bloc d'enseignements.

Un **quatrième bloc d'enseignements** porte sur **la connaissance des procédés chimiques d'extraction, d'analyse et de transformation** de ces ressources.

Un **cinquième bloc d'enseignements** concerne les **exigences qualité et la législation** appliquées aux substances issues de cette biomasse végétale.

Un **sixième bloc d'enseignements** approche la **commercialisation** des produits par une connaissance des filières, des entreprises, des organismes professionnels clés, de leurs mécanismes de communication tout comme les marchés.

Un **septième bloc de connaissances** comprend des matières générales utiles à une parfaite intégration dans le monde professionnel. Il se compose des enseignements de **communication, d'anglais et de connaissance de l'entreprise**.

Une **mise en pratique** des acquis pour répondre à des problématiques est organisée dans le cadre des **projets tuteurés**.

Enfin, la **période en entreprise** (stage ou apprentissage en alternance) permet la mise en œuvre des savoirs et méthodes dans un univers professionnel.

Modalités pédagogiques

L'équipe pédagogique pratique différentes modalités pédagogiques pour favoriser au mieux les apprentissages : travaux individuels, travaux de groupe, visites d'entreprises, visites d'organismes agricoles, cours théoriques, travaux dirigés et travaux pratiques, témoignages et études de cas. La pédagogie est basée sur des méthodes actives plaçant l'apprenant au centre des enseignements.

Evaluations

Les situations d'évaluation proposées durant la formation permettront de valider des Unités d'Enseignement ou des parties d'Unités. Elles sont en contrôle continu.

Elles prendront la forme :

- ◆ d'exercices notés en cours de formation,
- ◆ de dossiers écrits individuels ou collectifs à rendre,
- ◆ de présentations orales individuelles ou collectives,
- ◆ de contrôle de connaissances dans un temps donné.

Les coefficients appliqués aux notes de chaque Unité d'Enseignement (UE) sont égaux aux crédits ECTS, pour un total de 60.

Validation de la formation

Le diplôme est décerné par l'Université aux étudiants qui ont obtenu une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur l'ensemble des UE, y compris le projet tuteuré et le stage.

La moyenne des notes de projet tuteuré et de stage doit être supérieure à 10.

La moyenne de toutes les UE doit être supérieure à 10.

L'apprenant à la fin de sa formation valide un diplôme de niveau 6 délivré par le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. (Fiche RNCP n°30160)

Les contacts :

Denise ARAGNOL / Aix-Marseille Université

denise.aragnol@univ-amu.fr

Alain SANDOZ / Aix-Marseille Université

tél. 06 78 47 40 60 / alain.sandoz@univ-amu.fr

Vanessa LANZILLOTTA / CFPPA Provence-Ventoux

tél. 04 90 60 80 90 / vanessa.lanzillotta@educagri.fr

 *Le CFPPA Provence-Ventoux est particulièrement sensible à l'intégration des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap se tient à votre disposition pour étudier les possibilités de compensation, d'aménagement, en fonction de votre situation. Vous pouvez contacter Mme Armelle PERRI : armelle.perri@educagri.fr*